

# Prix Jane Klausman



# Prix Jane Klausman

**Un peu d'histoire** : le Prix a été créé en 1998, en l'honneur de Jane Klausman, zontienne, parlementaire américaine et entrepreneur, qui a fait un important legs au ZONTA afin de créer un fond destiné aux jeunes étudiantes en économie et finances, souhaitant exercer leur vie professionnelle en entreprise pour y exercer les plus hautes responsabilités.

**Pour qui en France ?** Des étudiantes d'Ecoles Supérieures de Commerce, plutôt en 3<sup>ème</sup> année, ou en cursus économique (marketing, finances..) à l'Université (Master.)

**Pour quel objectif ?** Conforter les lauréates dans leur volonté d'accéder à des postes de cadres supérieurs en entreprises et dans le monde des affaires, les soutenir si elles ont la volonté de devenir chefs d'entreprises.

**Pour quel montant ?** 5000 US \$ pour chaque lauréate du prix International et 1000 US\$ pour la lauréate du District.

**Pour quel nombre de prix attribués ?** 12 lauréates au niveau international sélectionnées parmi les candidatures reçues des Districts, et une lauréate par District.

**Qui décide ?** le club local pour la sélection de « sa candidate », celle dont le dossier sera transmis au District (le club s'appuie sur un comité interne de sélection) et celle à laquelle le club attribuera un prix (sous forme financière ou sous forme de sponsor relationnel).

Le gouverneur du District pour la lauréate du District dont le dossier sera envoyé à Chicago (le gouverneur s'appuie sur un jury composé d'une représentante par Area ; le jury peut s'adjoindre

des membres non -zontiennes).

Le jury international (siège du ZONTA à Chicago) pour la sélection finale des 12 lauréates internationales.

**Quel est le rôle du club local ?** D'abord de décider de s'impliquer, d'identifier les partenaires «relais d'information » afin d'effectuer la promotion du Prix de façon ciblée, ensuite de transmettre au District « sa lauréate », enfin de faire une cérémonie de remise du prix local, sous la forme décidée par le club.

**Ceci permet une médiatisation et éventuellement un partenariat (CCI, entreprises etc...)**

**A quel moment communiquer ?** le plus tôt possible au début de l'année universitaire auprès des interlocuteurs « relais » et plus en amont s'il faut au préalable identifier les relais.

**Quelles sont les caractéristiques d'une bonne candidature ?** les candidates doivent être « brillantes » dans leurs résultats scolaires des années précédentes, avoir fait des stages (de préférence en entreprise) qui leur ont permis d'être remarquées par leur maître de stage, avoir une ouverture sur l'international, et avoir des objectifs professionnels clairement affichés vers le monde des affaires et de l'entreprise.

Si le dossier envoyé au club peut-être en français, le dossier de la lauréate transmis au District doit obligatoirement être en Anglais (donc, avoir été relu par des anglophones).

**Quelles sont les dates pour les dépôts de candidatures ?** le club décide localement de la date (en principe, entre le 15 et le 28 avril)

1<sup>er</sup> Juillet : réception par le District des dossiers sélectionnés par les clubs.

1<sup>er</sup> septembre : envoi du dossier de la lauréate du District au siège du ZONTA.

La sélection finale pour les lauréates internationales est connue le 15 Octobre.

NB : tous les documents, formulaires de candidature et Guide pour les clubs sont disponibles sur le site [www.ZONTA.org](http://www.ZONTA.org).

Conseils, assistance, informations, et envoi des différents documents peuvent également être demandés à Katherine Piquet-

Gauthier (ZONTA Awards Representative).

[katherine.piquetgauthier@orange.fr](mailto:katherine.piquetgauthier@orange.fr)